



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Numéro spécial
Octobre 2025

La Revue **DG** Gouvernance **D** Développement *et*

ISSN-L : 3005-5326

ISSN-P : 3006-4406

Revue semestrielle

Actes du Colloque du PTRC-GD. Université de Lomé 26-28 mars 2025

LA BONNE GOUVERNANCE DANS TOUS SES ETATS ET FORMES

Tome 2

- Gouvernance et Genre
- Gouvernance politique
- Gouvernance universitaire

Revue du Programme Thématique de Recherche du CAMES (PTRC)
Gouvernance et Développement

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30^{ème} session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos Etats. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES).
01 BP 134 OUAGADOUGOU 01 (BURKINA FASO)

Tél. : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34

Fax : (226) 50 36 85 73

Email : cames@bf.refer.org

Site web : www.lecames.org

Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche



Impact Factor. SJIF 2025: 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Developpement-RGD>

CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4^{ème} édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Benin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5^{ème} journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTRC-GD fut piloté par Dr Sanaliou Kamagate (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.

L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, Ethique, Philosophie Politique et sociale.
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou – Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie ancienne, Biotique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Eric Damien BIYOGHE BI ELLA**, MC, IRST/CANAREST, Histoire
9. **Ladji BAMB**A, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
10. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
11. **Emmanuelle NGUEMAMINKO**, MC, ENS Libreville, Sociologie
12. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
13. **N'guessan Séraphin BOHOUSSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
14. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
15. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
16. **Koffi Messan Litinmé MOLLEY**, MC, Université de Kara, Lettres Modernes
17. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
18. **Kouadio Victorien EKPO**, MC, Université Alassane Ouattara, Bioéthique
19. **Yentougle MOUTORE**, MC, Université de Kara, Sociologie
20. **Gbalawoulou Dali DALAGOU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie
21. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
22. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Ethique-Technique-Société
23. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
24. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
25. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
26. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
27. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
28. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
29. **Bèbè KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
30. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
31. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
32. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
33. **Zakariyao KOUMOI**, MC, Université de Kara, Géographie
34. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
35. **Amenan KOUASSI-KOFFI** *Micheline*, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
36. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
37. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
38. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
39. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
40. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
41. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
42. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
43. **Zananihi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
44. **Bilakani TONYEME**, MC, Université de Lomé, Philosophie et Éducation

45. **Abdourazakou ALASSANE**, MC, Université de Lomé, Géographie
46. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
47. **Porna Idriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
48. **Hamany Broux de Ismaël KOFFI**, MC, Université Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie
49. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
50. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
51. **Débégoun Marcelline SORO**, MC, Université Alassane Ouattara, Sociologie.
52. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
53. **Assanti Olivier KOUASSI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie.
54. **Bantchin NAPAKOU**, MC, Université de Lomé, Philosophie
55. **Jean-Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire.
56. **Kain Arsène BLE**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes.
57. **Amani Albert NIANGUI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie
58. **Steeve ELLA**, MC, ENS Libreville, Philosophie
59. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULA Bi**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

Henri BAH: bahhenri@yahoo.fr

Directeur de publication adjoint

Pamphile BIYOGHE: pamphile3@yahoo.fr

Rédacteur en chef

Sanaliou KAMAGATE: ksanaliou@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Totin VODONNON: kmariuso@yahoo.fr

Secrétariat de la revue

Contact WhatsApp: (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378

Email : revue.rgd@gmail.com

Secrétaire principale :

Armand Josué DJAH: aj_djah@outlook.fr

Secrétaire principal adjoint:

Moulo Elysée Landry KOUASSI : landrewkoua91@gmail.com

Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :

Elza KOGOUNZAMBA: konzamb@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :

Jean Jacques SERI : jeanjacquesser@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :

Vivien MANANGO: ramos2000fr@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale:

Yéboué Stéphane Koissy KOFFI: koyestekoi@gmail.com

Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :

Ekpo Victorien KOUADIO: kouadioekpo@yahoo.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :

Agnélé LASSEY: lasseyagnele@yahoo.fr

Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster):

Sanguen KOUAKOU: kouakousanguen@gmail.com

Anderson Kleh TAH : tahandersonkleh@gmail.com

Trésorière :

Affoué Valéry-Aimée TAKI: takiamee@gmail.com

Wave et Orange Money: ([+225\) 0706862722](tel:+2250706862722))

COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale;
2. **Gnangoran Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTIKouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique);
5. **ASSOUGBA Kabran Beya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine);
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHEBIELLA Eric Damien**, MR, IRSH-CENAREST Libréville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANER Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine;
12. **DANDONOU GBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes;
17. **ELLAKouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIEDoh Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique;
20. **GONDODi mandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain);
22. **KOBENAN Appoh Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amoin Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOIZakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRAKouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOU Gnazabo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DAKouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRIDiby Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **OULAI Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANOGO Amed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdoul Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie/Aménagement,
38. **KONÉTahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

NORMES DE RÉDACTION

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

Le Corpus des manuscrits

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1.; 1.1.; 1.2.; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- *Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, taille 12, espacement avant 12 et après 12.*
- *Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*
- *Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

Initiale (s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

Exemple :

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagate, 2013: 66).

La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- *Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.*
- *Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.*
- *Institution de rattachement de ou des auteur (s) et E-mail, taille 11.*
- *Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.*
- *Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).*

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

Pour une contribution théorique et fondamentale :

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

N.B : Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

Les illustrations: Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (engras et en taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit: nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2^{de} éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.

Pour les sources sur internet : indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.

Exemples de références bibliographiques

Livre (un auteur) : HAUHOUOT Asseyo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'Ivoire, Abidjan, EDUCI, 364p.

Livre (plus d'un auteur) : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

Thèse : GBAYORO Bomisso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

Article de revue : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n°2, EDUCI-Abidjan, pp65-77.

Article électronique : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15/07/2018) www.resolutionsfundcities.fmt.net.

N.B :

Dans le corps du texte, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs); Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénoum et K. Atta, 2017, p. 189).

Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al., 2018, p. 151).

SOMMAIRE

GOVERNANCE UNIVERSITAIRE ET VIOLENCES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES DE CÔTE D'IVOIRE

KOUAME Konan Simon1-15

LE RESPECT DE LA MORALE POUR UNE GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ACCEPTABLE

ANGORA N'gouan Yah Pauline épouse ASSAMOI16- 25

IMPACT DES DISPOSITIFS DE REMÉDIATION ET PERFORMANCES GRAMMATICALES DES ÉLÈVES : ÉTUDE DANS LES LYCÉES LA LIBERTÉ, LA PAIX ET FORT LAMY DE N'DJAMÉNA

ABAKAR Ousmane Abdallah26- 40

GOVERNANCE UNIVERSITAIRE ET CRISE DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE : LE CAS DU CAMEROUN

AMOUGOU AFOUBOU Anselme Armand41- 54

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA POLITIQUE DES QUOTAS EN COLOMBIE : VERITABLE INCLUSION RACIALE

ANDOU Weinpanga Aboudoulaye, BIAOU Chambi Biaou Edouard.....55-72

LES MÉDERSAS DE TOMBOUCTOU : RESSORTS ET DYNAMIQUES D'UNE AUTONOMIE INSTITUTIONNELLE SOUS LES ASKIA (1492-1591)

DÉDÉ Jean Charles73-92

PROBLÉMATIQUE DU CHEVAUCHEMENT DES ANNÉES ACADÉMIQUES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES AU BURKINA FASO : CAS DE L'UNIVERSITÉ JOSEPH KI- ZERBO

SANKARA Yassia93-114

LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET DIFFICULTÉS D'INSERTION DES DIPLÔMÉS DE DOCTORAT EN CÔTE D'IVOIRE

Robert Lorimer ZOUKPÉ115-128

INSTITUTIONNALISATION DE LA GESTION PÉDAGOGIQUE Â L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ ET IMPLICATIONS

BAGAN Dègnon129-151

LA COMMUNICATION AU SERVICE DE LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE : VERS UN MODÈLE DE GESTION TRANSPARENTE ET PARTICIPATIVE DES INSTITUTIONS ACADÉMIQUES / THE ROLE OF

COMMUNICATION IN UNIVERSITY GOVERNANCE: TOWARDS A TRANSPARENT AND PARTICIPATORY MANAGEMENT MODEL FOR ACADEMIC INSTITUTIONS	
DOFFOU N'Cho François	152-166
LA RESPONSABILITÉ CITOYENNE DANS L'ENRACINEMENT DE LA DÉMOCRATIE EN AFRIQUE	
BONANÉ Rodrigue Paulin	167-184
L'ABSOLUTISME POLITIQUE HOBBSIEN : UNE ACTUALISATION DE LA SOUVERAINETÉ TOTALE GAGE DE PAIX ET DE STABILITÉ SOCIALE EN AFRIQUE	
KOUASSI Amenan Madeleine épouse Ekra	185-199
L'HOMME FORT ET LES INSTITUTIONS FORTES EN AFRIQUE	
Youssef DIARRASSOUBA	200-209
GOVERNANCE POLITIQUE ET SÉPARATION DES POUVOIRS : POUR UNE CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE DANS LES ÉTATS AFRICAINS	
KOFFI Éric Inespéré	210-229
INSURRECTION POPULAIRE DE 2014 AU BURKINA FASO : PROBLEMATISATION D'UN APPAREIL D'ÉTAT ET CONSTRUCTION DE L'INSTABILITE SOCIOPOLITIQUE	
ZERBO Armel Tiessouma Théodore	230-247
LES SUBSTRATS ÉTHIQUES D'UNE DURABILITÉ ÉCO-CITOYENNE ET POLITIQUE	
Moulo Elysée KOUASSI	248-261
BETWEEN TWO WORLDS: AFRICAN CULTURAL IDENTITY AND THE IMMIGRANT EXPERIENCE IN JANE IGHARO'S <i>TIES THAT TETHER</i> ADAMA Kangni	262-275
<i>GOVERNANCE POLITIQUE ET CONFIANCE DANS LES INSTITUTIONS POLITIQUES EN EUROPE ET EN AFRIQUE</i>	
Koffi Améssou ADABA et Leonie RosaBACK	276-301
L'AFRIQUE DANS LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE MONDIALE : LES ENJEUX DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARIS POUR L'AFRIQUE	
ALKARAKPEY Méyssouun	302-317

LA DÉMOCRATIE À L'ÉPREUVE DU NÉO-CONSTITUTIONNALISME EN AFRIQUE : POUR UN HUMANISME JURIDIQUE	
AMEWU Yawo Agbéko	318-331
DÉVELOPPEMENT POLITIQUE EN AFRIQUE ET RÉSEAUX SOCIAUX : ENTRE DÉMOCRATIE ET DICTATURE	
AMOIKON Guy Roland	332-346
LA PAIX ET LA SECURITE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU XXIE SIECLE	
ATTATI Afi	347-367
EFFET DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE DANS LES ÉTATS MEMBRES DU CAMES	
BAYILI Piman Alain-Raphaël	368-390
CONTRIBUTION DE L'ÉLITE ET LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE DE DANKPEN DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE TOGOLAISE DE 1924 à 1994	
Mabi BINDITI	391-407
REPRÉSENTATIONS SOCIALES DES STRATÉGIES DE COMMUNICATION PUBLIQUE DE LA PRÉVENTION DU TERRORISME EN CÔTE D'IVOIRE	
COULIBALY Sinourou Aminata, BAMBA Sidiki	407-424
DYNAMIQUES SOCIO-CULTURELLES ET LEURS IMPLICATIONS CRIMINOGENES DANS LA GOUVERNANCE TRADITIONNELLE À LOPOU	
ESSOH Lohoues Olivier	425-444
LA GOUVERNANCE PUBLIQUE ET L'OBJECTIF DE PERFORMANCE AU SENEGAL	
FAYE Seynabou	445-460
LA DECHEANCE DE LA NATIONALITE NIGERIENNE COMME REPONSE DU CNSP AUX PERSONNES EN INTELLIGENCE AVEC LE TERROSISME ET	
ACTIVITES ASSIMILEES	
HAROUNA ZAKARI Ibrahim	461-478
GOUVERNANCE POLITIQUE AU SEIN DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE LA RÉGION DE L'EST DU BURKINA FASO LE SOUS PRISME DES RIVALITÉS DES ARISTOCRATIES	
LOMPO Miyemba	479-495

REPENSER L'ÉCOLE EN AFRIQUE POUR UN DÉVELOPPEMENT ENDOGÈNE MAKPADJO Madoye, Pr ALOSSE Dotsé Charles-Grégoire	496-509
« DU KOUNABELISME A L'ELONISME » : VERS UN PROJET DE DIPLOMATIE INTERCULTURELLE AU GABON ? NGUEMA MINKO Emmanuelle.....	510-531
DIALOGUE ENTRE INSTITUTIONS ÉTATIQUES ET SOCIÉTÉ CIVILE : POUR UNE GOUVERNANCE DE CO- RESPONSABILITÉ EN AFRIQUE OUATTARA Baba Hamed	532-545
LES TYPES DE CHEFFERIES DANS LA SOCIÉTÉ VIÉWO DU XVIIIÈ À LA FIN DU XVIIIÈ SIÈCLE OUATTARA Harouna	546-560
INFLUENCES DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE MALAGASY, CAS DES ELECTIONS 2023 –2024 RANDRIAMIARANTSOA Germain Thierry.....	561-579
SPINOZA OU LA DÉCONSTRUCTION DES MORALES INSTITUÉES : LECTURE CRITIQUE DE L'ÉTHIQUE SPINOZA OR THE DECONSTRUCTION OF INSTITUTED MORALITY: A CRITICAL READING OF THE ETHICS SAMA François	580-595
LA GOUVERNANCE POLITIQUE CHEZ PLATON : ENTRE UTOPIE ET DÉFIS CONTEMPORAINS SANOGO Amed Karamoko.....	596-610
L'AFRIQUE : LA "MAISON DE KHALIL" OU LE TERRAIN DE JEU DES AUTRES SILUE Nahoua Karim.....	611-628
RELATIONS COMPLEXES ENTRE LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET LE CERCLE DES SAVANTS SOUMANA Seydou, MOUSSA IBRAH Maman Moutari	629- 644
GOUVERNANCE SCOLAIRE AU TOGO : LA QUESTION DES ASSISES INSTITUTIONNELLES ET DE LA LÉGITIMITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE EN ÉDUCATION YABOURI Namiyate.....	645-662
LES ÉTATS AFRICAINS À L'ÉPREUVE DE LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE / AFRICAN STATE FACING CHALLENGE OF DEMOCRATIC GOVERNANCE ZÉKPA Apoté Bernardin Michel.....	663-680

PROCESSUS DÉMOCRATIQUE AU NIGER : DE L'INDÉPENDANCE À NOS JOURS	
AMADOU ABDOULAHY Oumar Amadou	681-701
LES DROITS DE L'HOMME EN CONTEXTE AFRICAIN : DU PRÊT-À-PORTER CONCEPTUEL À RÉINVENTER CULTURELLEMENT	
NIANGUI Amani Albert.....	702-719
LES HÉROS DES CONTES IVOIRIENS FACE AUX DÉFIS CONTEMPORAINS DE LA GOUVERNANCE	
BROU Brou Séraphin	720-736
LES PÉRILS SUR LA PROLIFÉRATION DES ARMES : POUR S'ÉVEILLER AU SOPHISME POLITIQUE DES PUISSANCES NUCLÉAIRES AVEC MACHIAVEL !	
PLÉHIA Séa Frédéric	737-753
REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE LA BONNE GOUVERNANCE CHEZ LES HABITANTS DE LA COMMUNE URBAINE DE KINDIA	
KANTAMBADOUNO Gnouma Daniel.....	754-765
LE PROCESSUS DE DEMOCRATISATION AU TOGO : DE LA SIGNATURE DE L'ACCORD –CADRE A L'ACCORD POLITIQUE GLOBAL (APG) (1999- 2006)	
ADIKOU Missiagbéto	766-786
DIALECTIQUE RECONNAISSANCE-REDISTRIBUTION DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE	
ADOUGBOUROU Mohamadou et AMEWU Yawo Agbéko	787-803
GOUVERNER SANS TRAHIR : LE DÉFI ÉTHIQUE DU PACTE D'AVENIR COMMUN	
AZAB À BOTO Lydie Christiane	804-818
ANALYSE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE DES POLITIQUES PUBLIQUES DE GOUVERNANCE DE L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL DANS LA COMMUNE DE ZÈ AU BÉNIN	
BELLO Afissou.....	819-835
LA RÉCURRENCE DES DIALOGUES POLITIQUES AU GABON, UNE TRADITION INSTITUTIONNALISÉE POUR AMÉLIORER LA GOUVERNANCE ÉLECTORALE (DE 1994 À NOS JOURS)	
BIYOGHE BI ELLA Eric Damien	836-851
LITTÉRATURE ET GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE : UNE ANALYSE ÉCOSÉMIOTIQUE DES PIÈCES THÉÂTRALES <i>LES BÉNÉVOLES</i>¹ ET <i>LE MAL DE TERRE</i>² D'HENRI DJOMBO	
Eulalie Patricia ESSOMBA.....	852-864

L'ÉDUCATION, PILIER DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE : LE MODÈLE PLATONICIEN POUR LA TRANSFORMATION DE L'AFRIQUE	
GALA Bi Gooré Marcellin.....	865-881
LE JUGE CONSTITUTIONNEL ET LES CRISES POLITIQUES DANS LES PAYS FRANCOPHONES D'AFRIQUE DE L'OUEST	
Dr KAMATE Ismaël.....	882-900
KARL MARX ET LA PROBLÉMATIQUE DE LA BONNE GOUVERNANCE EN AFRIQUE	
Konan Chekinaël KONAN.....	901-918
L'AFRIQUE ET LE DÉSENCHANTEMENT DÉMOCRATIQUE	
KONE Seydou.....	919-932
YAMOOUSSOUKRO, SYMBOLE DE PAIX, À L'ÉPREUVE DES CRISES SOCIOPOLITIQUES EN CÔTE D'IVOIRE : 2002-2020	
KOUADIO Kouakou Didié.....	933-948
LA CYBERDÉMOCRATIE COMME GAGE DE BONNE GOUVERNANCE AU GABON : LA PLATEFORME <i>MBÔVA</i> À L'ÉPREUVE DU ROUSSEAUISME	
METOGO M'OBOUNOU ASSOUMOU Christ.....	949-960
GOUVERNANCE POLITIQUE ET GENRE EN AFRIQUE	
SOME/SOMDA Minimalo Alice.....	961-977
CULTURE DE L'ALTERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE : ENJEUX ET DÉFIS	
TAKI Affoué Valéry-Aimée.....	978-990
LES MÉCANISMES DE GARANTIE DE LA MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES DU RÉGIONALISME CONSTITUTIONNEL AFRICAIN, UN REMPART POUR UNE ASSISE DÉMOCRATIQUE SUR LE CONTINENT ?	
TEKETA Afi Maba.....	991-1009
ORCHESTRATION DE LA <i>PARRÊSIA</i> ET RÉALISATION DE LA BONNE GOUVERNANCE POLITIQUE	
YAO Akpolé Koffi Daniel.....	1010-1022
GOUVERNANCE INCLUSIVE ET VIE FAMILIALE : CAS DU GABON	
Clarisse Maryse MIMBUIH M'ELLA.....	1023-1037
LES NOUVELLES PROBLÉMATIQUES DU GENRE, UNE NON- RÉVOLUTION SELON LA RÉINTERPRÉTATION DE CERTAINES MYTHOLOGIES	

COSMOGONIQUES

TOUKO Arinte.....1038-1050

GOVERNANCE LOCALE ET PRISE DE DÉCISIONS EN PAYS SÉNOUFO (KORHOGO)/CÔTE D'IVOIRE ABOUTOU

Akpassou Isabelle et KOUAKOU Bah Isaac 1051-1070

DROITS COUTUMIERS ET LOIS MODERNES : UNE RÉFLEXION PHILOSOPHIQUE SUR LES FEMMES ET LA GOUVERNANCE FONCIÈRE EN CÔTE D'IVOIRE

ASSAHON Ahou Anne-Nadège..... 1071-1088

LES FEMMES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU BURKINA FASO : INVISIBLES OU INVISIBILISÉES ?

DAH Nibaoué Édith..... 1089-1101

STRATÉGIES D'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE ET RÉSILIENCE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES À BOUAKÉ : UNE APPROCHE COMMUNICATIONNELLE INTÉGRÉE

Alain Messoun ESSOI 1102-1123

FEMME ET POLITIQUE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA PENSÉE FÉMINISTE DE PLATON : VERS UNE RÉVISION DES RÔLES DU GENRE

KOUASSI N'Goh Thomas 1124-1137

APPROCHE GENRE DANS LES STRUCTURES POLITIQUES EN FRANCE ET EN AFRIQUE FRANCOPHONE : ETATS DES LIEUX ET PERSPECTIVES

Joëlle Fabiola NSA NDO.....1138-1156

« ACCES DES FEMMES MALGACHES A LA PROPRIETE FONCIERE »

SAMBO Jean Jonasy Fils 1157-1184

DEFIS DU DEVELOPPEMENT HUMAIN FACE AUX INEGALITES DE GENRE AU NIGER

YAHAYA IBRAHIM Maman Mourtala.....1185-1203

GOVERNANCE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE AU MALI : DEFIS ET OPPORTUNITES

DIALLO Fousseny1204-1231

AVICULTURE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME DANS UN CONTEXTE DE PRESSION FONCIÈRE DANS LE DÉPARTEMENT DE BOUAKÉ

*Kouame Frédéric N'DRI, Kobenan Christian Venance KOUASSI, Kone Ferdinand
N'GOMORY et Dhédé Paul Éric KOUAME*1232-249

**LE GENRE À L'ÉPREUVE DES PARADIGMES SOCIOLOGIQUES DU SIÈCLE :
QUE SIGNIFIE « ÊTRE HOMME OU FEMME » AUJOURD'HUI ?**

ABALO Mieso1250-1264

**LA FÉMINISATION DU POUVOIR POLITIQUE AU TOGO : QUEL IMPACT SUR
LE MAINSTREAMING DU GENRE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES ?**

BAMAZE N'GANI Essozimina1265-1281

Gouvernance politique

L'ÉDUCATION, PILIER DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE : LE MODÈLE PLATONICIEN POUR LA TRANSFORMATION DE L'AFRIQUE

GALA Bi Gooré Marcellin

Université Alassane Ouattara, Bouaké/Côte d'Ivoire.

Philosophie / Philosophie Politique et Sociale

Résumé

L'Afrique est confrontée à de nombreuses crises politico-sociales, souvent attribuées à une insuffisance d'éducation chez ses dirigeants. Cette lacune compromet la qualité de la gouvernance. Une gouvernance de qualité repose sur une éthique politique et des prises de décisions justes. Le défaut de ces compétences conduit les élites à prendre des résolutions arbitraires et dictatoriales. Pour y remédier, il est suggéré de s'inspirer du paradigme platonicien fondé sur une éducation philosophico-politique approfondie. Cette éducation transmet des connaissances, développe des capacités de réflexion critique et éthique permettant de prendre des décisions éclairées pour le bien commun. Ce modèle viserait à promouvoir, en Afrique, une élite politique intellectuellement et moralement préparée, afin de favoriser la stabilité et une gestion plus équitable des affaires publiques dans les États.

Mots-clés : Afrique, Dirigeants, Éducation, Gouvernance, Stabilité.

Abstract

Africa faces numerous political and social crises, often attributed to the lack of adequate education among its leaders. This deficiency undermines the quality of governance, which should be based on political ethics and just decision-making. The absence of these skills leads elites to adopt arbitrary and authoritarian resolutions. To address this issue, it is suggested to draw inspiration from Plato's paradigm which emphasizes a deep philosophical and political education. This model not only imparts knowledge but also develops critical and ethical reasoning skills, enabling leaders to make enlightened decisions for the common good. The goal is to cultivate, in Africa, an intellectually and morally prepared political elite, promoting stability and a more equitable management of public affairs in the states.

Keywords : Africa, Leaders, Education, Governance, Stability.

Introduction

Edem Kodjo (2014, p. 111) note sans ambages que « les facteurs politiques expliquent la situation difficile que connaissent les sociétés africaines contemporaines ». Cette assertion indique que les problèmes majeurs qui éprouvent les communautés africaines d'aujourd'hui sont principalement d'ordre politique, ou encore que le mal africain est fondamentalement un mal politique. En des mots plus étayés, les défis sociaux, sécuritaires, éducatifs ou culturels auxquels sont confrontés les pays africains proviennent des dysfonctionnements propres à la gouvernance politique et au pouvoir d'État. Ainsi, les fléaux liés à l'environnement politique comme le déficit démocratique (fraudes électorales, absence d'alternance, exclusion et répression politiques), la politisation excessive de l'administration, l'instabilité institutionnelle (faiblesse de l'État de droit ou constitutions modifiées à volonté), le manque de vision politique à long terme et la mauvaise gouvernance (corruption, népotisme, détournement de fonds publics), demeurent des obstacles politiques majeurs engageant la responsabilité des élites dirigeantes en Afrique.

Ces phénomènes désastreux, symptomatiques d'une insuffisance d'éducation chez la plupart des dirigeants africains, invitent, comme dans la vision platonicienne, à une éducation éthico-politique approfondie des leaders et à une interpellation plus accrue de l'importance de leur rôle dans la construction de nations fortes et prospères. En effet, le paradigme platonicien, fondé sur une éducation philosophico-politique de haut niveau, favorise le développement des capacités de réflexion critique et éthique des dirigeants, permettant la mise en œuvre d'une pratique politique capable d'assurer l'épanouissement de l'ensemble des citoyens. Ce modèle promeut une élite politique soucieuse de penser et de faire autrement la politique, non comme un expédient de domination ou d'enrichissement personnel, mais comme un levier de transformation sociétale au service du bien commun.

C'est pourquoi Platon, dans *La République*, propose un modèle éducatif axé sur la formation des dirigeants selon des principes philosophiques rigoureux. En tenant compte de certaines de ces références, ce modèle pourrait être une source d'inspiration pour une transformation structurelle de la gouvernance en Afrique. Les dirigeants des États modernes africains, profondément attachés aux méthodes iniques, peuvent-ils intégrer les référents d'un tel idéal politico-éducatif ? Mieux, le modèle platonicien, fondé sur la formation intellectuelle, philosophique et morale des dirigeants, peut-il vraiment offrir des repères efficaces pour répondre à ce défi de gouvernance africaine ? L'analyse de ce problème central implique la résolution des questions suivantes : en quel sens le déficit éducatif des dirigeants africains

constitue-t-il un frein à une gouvernance politique efficace et juste ? En quoi, l'idéal platonicien de l'éducation politique peut-il être un vecteur de formation des élites africaines en vue de la transformation du continent ? Dans la première articulation du texte, la méthode analytique servira à examiner l'impact du déficit éducatif des élites africaines sur la qualité de la gouvernance politique. Dans la seconde articulation, la méthode démonstrative permettra de prouver que le modèle platonicien d'éducation politique pourrait servir d'outil de transformation de l'État en Afrique.

1. Déficit éducatif des élites africaines et impact sur la qualité de la gouvernance politique

Alors que dans la quasi-totalité des États modernes développés les meilleures performances en matière de gouvernance politique sont assurées par des élites ayant bénéficié de solides formations politique, intellectuelle, civique et éthique, les pays africains croupissent encore sous la gouvernance de dirigeants peu vertueux et peu ou mal éduqués. Cela a une incidence directe sur la qualité de la gouvernance des affaires publiques. On comprend donc que la faiblesse de la gouvernance politique en Afrique est liée à une insuffisance de formation des dirigeants ; ce qui nuit à la prise de décisions viables, à la gestion rationnelle des ressources publiques et à la stabilité institutionnelle du continent.

1. 1. L'insuffisance d'éducation philosophique des dirigeants : un frein à une gouvernance éclairée

L'éducation philosophique, en tant qu'apprentissage ou initiation à la science réflexive, axiologique et critique, constitue la base d'une gestion rationnelle du pouvoir. En tant que telle, elle forme non seulement aux valeurs éthiques fondamentales de la gouvernance, mais elle permet aussi aux dirigeants d'adopter une vision altruiste et réfléchie du pouvoir, visant le bien commun. C'est pourquoi, la culture philosophique est perçue comme « la forme la plus élaborée de la culture et la pratique la plus prometteuse pour la vie en commun : acmé de l'humanisation et zénith de la politique » (M. Borotto, 1999, p. 124). Autrement dit, en permettant la conversion intellectuelle et morale, l'éducation philosophique s'assume comme projet civique et politique instaurant un climat de vivre-ensemble harmonieux.

Or, l'un des problèmes majeurs de la gouvernance en Afrique réside dans l'absence ou la formation insuffisante de ses dirigeants aux principes de sagesse philosophique et éthique du pouvoir. Ainsi, dans un diagnostic sans détours, Y. R. Holou (2008, p. 27) souligne que « beaucoup de dirigeants sont des tarés et ne veulent pas apprendre ». Cette affirmation met en lumière le rapport négatif que de nombreuses élites africaines entretiennent avec le savoir.

Celles-ci refusent l'idée même de formation aux principes gouvernementaux, tout en appréhendant la fonction de dirigeant comme une fin en soi, et non comme une responsabilité temporaire.

Pourtant, sans la formation adéquate aux idéaux de responsabilité éthique, de justice et de quête du bien commun, tout est incontestablement à redouter. Aussi plutôt que de considérer la politique comme un art mesuré de quête et d'application de la sagesse, nombre de dirigeants africains s'engagent-ils dans une posture de gouvernance où le pouvoir devient un simple instrument de domination et de satisfaction d'intérêts personnels. Cela justifie qu'une élite peu éduquée aux principes axiologiques et philosophiques tend à favoriser un mode de gouvernance fondé sur le népotisme et le clientélisme plutôt que sur la compétence. Cette perception biaisée de la politique, résultant d'un défaut de culture en la matière, est dénoncée par E. Kodjo (2014, p.112) comme le handicap majeur qui plombe la société africaine. En ce sens, il note que « le mal africain d'aujourd'hui, c'est le mal de son élite ». Autrement dit, les dirigeants des peuples africains sont le plus souvent la cause des problèmes que vit l'Afrique, car ils réfléchissent peu et sont peu vertueux.

Or, cette attitude rétrograde se démarque malheureusement des exigences de la gouvernance politique moderne. C'est pourquoi, l'insuffisance de réflexion philosophique chez ces dirigeants conduit à une gouvernance chaotique, fondée sur le triomphe de l'injustice, de la corruption et des détournements de fonds publics. Dépourvus ainsi d'une éducation et d'un amour profonds pour leur continent, ces gouvernants « ne savent pas ou ne veulent pas toujours, assumer leurs rôles d'éclaireurs et d'artisans de la construction nationale et prendre hardiment leurs responsabilités » (E. Kodjo, 2014, p.112). C'est dire que l'approche non éclairée du pouvoir entraîne les sociétés africaines dans une voie sans issue, où le gouvernail du pouvoir est entre les mains insouciantes de dirigeants ignorant l'importance de leur rôle de leaders. Pareille situation conduit, le plus souvent, à une gestion politique opaque, révélatrice d'une insuffisance de formation à la pensée rigoureuse.

On comprend pourquoi, en Afrique, la formation des élites relègue au second plan la réflexion critique et éthique nécessaire à une gouvernance éclairée, pour se focaliser principalement sur des compétences techniques et administratives telles que la gestion ou la finance. Cette tendance à privilégier ce type de compétences peut engendrer des lacunes en matière de responsabilité éthique et de vision à long terme. En d'autres termes, cela contribue à un défaut dans la capacité à envisager des solutions éthiques innovantes aux nombreux problèmes sociaux et aux dilemmes moraux. P. Hountondji (1976, p. 89) n'avait pas tort de noter que : « l'Afrique doit réhabiliter la pensée critique et philosophique pour se réapproprier

son destin ». La réhabilitation et le renforcement de la pensée critique et philosophique dans la formation des élites permettraient ainsi une prise de décision plus réfléchie et une meilleure gestion des crises sociopolitiques.

C'est en l'absence d'une telle perspective que de nombreux dirigeants cherchent à se maintenir au pouvoir par des moyens détournés : accaparement des ressources publiques pour financer des groupes de soutien, nomination d'individus incompetents par affinité ethnique ou clanique, etc. Cela fait bien penser à des riches dirigeants, mais peu formés politiquement comme Mobutu Sese Seko du Zaïre, Idi Amin Dada d'Ouganda, Robert Mugabe du Zimbabwe, Salva Kiir Mayardit du Soudan du Sud et Blaise Compaoré du Burkina Faso, pour ne citer que ceux-là. L'expérience a démontré que, chez ces derniers, l'insuffisance de culture philosophique a conduit à des pratiques politiques axées sur le profit personnel et à développer des politiques publiques incohérentes, fantaisistes et manipulatrices.

Tout cela démontre bien qu'une « transformation durable ne peut s'accomplir sans un système éducatif adapté, capable d'éveiller la curiosité intellectuelle et le sens critique » (K. M. Agbra, 2025, p. 116). En Guinée, par exemple, l'insuffisance de culture philosophique d'Alpha Condé a entraîné une tentative de manipulation et de modification de la Constitution dans le but de prolonger son mandat ; laquelle tentative s'est finalement soldée par un coup d'État en 2021. C'est malheureusement à de telles dérives totalitaires que s'exposent constamment les pays africains dont les leaders ne sont pas formés aux valeurs éclairées par les idéaux du Bien¹, entendus au sens platonicien du terme.

Bien évidemment, cela constitue un danger pour toutes les sphères sociales ; ainsi que l'atteste J. De Coulon (2015, p.192) en ces termes : « Quand l'homme n'est plus enraciné dans le firmament des valeurs, il perd son éclat *d'homo sapiens* et redevient un homme des cavernes ». En d'autres termes, les politiques africains insuffisamment pourvus en valeurs morales se livrent aux penchants les plus sauvages de leur moi égoïstement boursouflé. Le cas échéant, ce déficit d'éducation morale de ces dirigeants éclipse la conscience aigüe de leur responsabilité sociale. En prenant la pleine mesure de ce principe, Jean-Pierre Dupuy (2011, p. 78) affirme que « les dirigeants doivent être conscients de l'impact de leurs décisions sur la société et agir en conséquence ». Cela souligne la nécessité d'une éducation qui intègre des valeurs éthiques et une conscience sociale, afin de former des leaders capables de prendre des décisions éclairées et responsables.

¹ Par idéaux du Bien, au sens platonicien, nous souhaitons mettre sur les formes idéelles du Beau, du Vrai, du Juste, creusets paradigmatiques des valeurs cardinales socialisatrices de sagesse, de tempérance, de justice, de courage, de paix.

C'est bien en ce sens que, pour J. Ki-Zerbo (1989, p. 66), « la vertu de responsabilité doit demeurer l'une des pierres fondatrices de l'édifice africain ». Malheureusement, il s'avère que le manque de responsabilité éthico-sociale pousse les élites africaines à opter pour des choix égoïstes et à favoriser une gestion arbitraire et calamiteuse des biens des États. L'insuffisance d'une culture philosophique empêche donc les dirigeants de développer une vision stratégique et humaniste pour leurs concitoyens. C'est le cas de la Côte d'Ivoire « d'Alassane Dramane Ouattara, qui a décidé de modifier la Constitution de son pays, malgré la farouche opposition des Ivoiriens, pour gagner la présidentielle de 2020 » (D. L. Mimo, 2021, p. 84). En réalité, l'insuffisance de culture philosophique a donné lieu aux tenants du pouvoir en place de faire une interprétation fantaisiste du droit pour encourager la candidature du président Alassane Ouattara à un troisième mandat, et peut-être même si possible plus tard à un quatrième.

De tout ce qui précède, il est loisible de convenir que le manque de réflexion critique dans la sphère politique africaine ne permet pas de renforcer des systèmes de gouvernance qui manquent de transparence et de responsabilité. La réalité est que les dirigeants ne sont pas suffisamment préparés à aborder les enjeux éthiques et sociaux qui se posent dans leur pays. En somme, l'absence d'éducation philosophique conduit les gouvernants africains à des décisions politiques peu réfléchies, à un manque de responsabilité éthique et sociale, les exposant ainsi à la mauvaise gouvernance et à des pratiques autoritaires. Le but de ces agissements est de se maintenir au pouvoir par la force ou par des modifications constitutionnelles. Or, l'on oublie trop souvent que « lorsqu'on a joui de la vie, il ne faut point s'accrocher à elle au point de se croire irremplaçable dans son domaine » (D. M. Soro, 2021, p. 90). Cette réflexion appelle à un renoncement responsable à certains privilèges et à passer la main à d'autres, une fois qu'on a accompli sa mission. Au-delà, elle invite à une transformation des structures de pouvoir, en plaçant l'apprentissage de la pensée critique au cœur de la prise de décision, afin d'instaurer une mentalité nouvelle, évolutive et une société juste, harmonieuse. L'absence d'un tel projet éducatif entraînerait assurément le continent dans un maëlstrom politique et dans une spirale de crises inévitables.

1.2. La mal gouvernance et les crises politiques, une résultante du déficit éducatif des élites africaines

Après un demi-siècle révolu d'indépendance, la majorité des pays africains éprouve encore de grandes difficultés à établir une stabilité politique et institutionnelle durable. Malgré quelques progrès enregistrés dans certains États, plusieurs régions du continent restent globalement confrontées à une instabilité chronique, caractérisée par une corruption

systemique, une faible capacité des institutions à résister aux crises les plus éprouvantes et à la récurrence des coups d'État. L'une des causes fondamentales de cette vulnérabilité réside dans l'insuffisance de la formation des élites politiques. En effet, des dirigeants insuffisamment préparés aux exigences de la gouvernance démocratique et du développement à long terme privilégient une gestion approximative et à courte vue, au détriment de la consolidation des institutions et de la mise en place de politiques publiques vraiment structurantes. Simplement dit, l'insuffisance de formation des élites politiques favorise la production d'un leadership incapable de répondre aux vrais défis de leurs pays.

Certes, on n'ignore pas que ce problème relève en partie d'un héritage du système éducatif colonial, qui était conçu non pas pour former des leaders capables de penser la politique, c'est-à-dire de concevoir des modèles de gouvernance stratégiques pour leurs pays, mais pour produire une ressource humaine instruite et directement apte à servir les intérêts de l'administration coloniale. Malheureusement, cette vision éducative lacunaire, héritée de la colonisation, n'a pu être corrigée pour répondre aux exigences des réalités politiques postcoloniales. L'ère coloniale étant terminée, la faute du maintien de cette perspective rétrograde revient aux élites. Car, c'est bien « le rôle des élites de se mobiliser d'une manière ou d'une autre, pour faire sauter le verrou du carcan qui les bloque, pour maîtriser le destin, le forger et l'accomplir » (E. Kodjo, 2014, p. 127). Cela signifie que les dirigeants doivent conduire les États dans l'accomplissement de leur destinée. À ce titre, ils ont l'impérieux devoir d'acquérir des connaissances capables d'opérer la révolution des mentalités et de se doter eux-mêmes d'une culture respectueuse des règles de bon fonctionnement de la gouvernance et de la dignité humaine. Or, justement, cela n'a pas toujours été le cas. C'est pourquoi, beaucoup de dirigeants accèdent souvent aux sphères de décision par des logiques et moyens autres que la compétence ou les mérites ; c'est-à-dire autrement que par la formation à l'éthique du service public, à la gestion des affaires de l'État ou aux grands principes politiques.

Privées ainsi d'une culture politique et d'une formation adéquate à la planification stratégique, nombre d'élites politiques africaines se contentent d'une gestion quotidienne des urgences. En faisant référence à cette maladresse, A. Mbembe (2013, p.112), écrit que « l'État postcolonial en Afrique est souvent le lieu d'une improvisation politique où les règles sont façonnées en fonction des intérêts immédiats des dirigeants ». Cela signifie que, faute d'une sagesse politique véritable, le dirigeant africain s'accommode d'un bricolage politique nombriliste, au grand dam des principes d'une préparation sérieuse et d'une planification rigoureuse. C'est la raison principale de la désorganisation des priorités de l'État, de l'absence

de projets de société convaincants et de la personnification de la vie politique au cœur de la gouvernance en Afrique.

Cette improvisation politique débouche sur l'élaboration de stratégies clientélistes, consistant à distribuer les biens étatiques à des personnes proches et incompetentes, dans l'optique de la conservation du pouvoir. Ce fait est bien traduit par J.-F. Bayart (1989, p. 211) lorsqu'il soutient qu'en Afrique, « le pouvoir est utilisé pour capter les ressources publiques à des fins privées, dans une logique de prédation plutôt que de gouvernance ». En d'autres mots, la carence en matière de gestion conduit aussi le dirigeant africain à recourir à la corruption et à la gabegie, en concevant l'exercice du pouvoir comme l'occasion de profiter d'une rente plutôt que celle d'une responsabilité à assumer. Pourtant, l'utilisation des biens publics à des fins personnelles traduit incontestablement l'échec d'une politique qui concourt à la fragilisation de l'État.

La manipulation des ressources collectives par les dirigeants et leur incapacité à satisfaire les attentes des peuples contribuent au discrédit et à la perte de confiance dans la classe politique. C'est ainsi que face à ces errements politiques, au déclin des institutions civiles et à la perte de légitimité du gouvernement civil, les coups de force militaires sont vus comme des solutions palliatives approuvées par des populations désillusionnées. C'est bien ce que semblent montrer les cas récents de coups d'État des militaires au Mali en 2020, en Guinée en 2021, au Burkina Faso en 2022, et au Niger en 2023. Au regard de ce constat, il est aisé de dire que la récurrence des coups d'État en Afrique a partie liée avec la problématique de la formation des élites politiques. Autant dire qu'une élite mal formée, sans enracinement éthico-politique, devient la cause des crises et d'une mauvaise gouvernance, c'est-à-dire d'un type de gestion qui favorise la faillite des institutions civiles et la perte progressive de légitimité de l'État par l'élaboration de politiques incohérentes et corruptrices.

En somme, en Afrique, la mal gouvernance et les crises récurrentes sont, en majeure partie, la résultante directe d'un déficit d'éducation des dirigeants politiques, précisément leur manque de formation à la responsabilité, à l'éthique publique et au sens des valeurs socialisatrices. Les États africains devraient donc veiller à la formation suffisante de dirigeants dont le leadership, à l'instar des philosophes-rois de Platon, pourront faire cesser les maux sociaux les plus destructeurs, et garantir la renaissance du continent.

2. Le modèle platonicien d'éducation comme outil de transformation de l'État en Afrique

L'éducation demeure l'un des vecteurs de la transformation sociopolitique et de la prospérité des États. C'est pourquoi, dans son projet d'érection d'une cité idéale, dans *La*

République, le penseur grec Platon élabore une réforme éducative rigoureuse comme fondement d'un État juste, prospère et heureux. Cet idéal éducatif se décline à la fois comme un apprentissage à la pensée critique, une école des vertus et une sérieuse préparation à la citoyenneté et à la vie véritable. Il permet d'établir des principes vertébraux garantissant une gouvernance efficace par le philosophe-roi, comme le système méritocratique viable, le sens de la responsabilité collective et la formation de dirigeants compétents et vertueux, et offre de meilleures perspectives en matière de gestion des défis liés à la gouvernance en Afrique.

2.1. L'éducation du philosophe-roi : un modèle inspirant pour une gouvernance efficace

Face à la crise de la démocratie athénienne et aux dérives des leaders politiques de son époque, Platon décide d'opérer une réforme en proposant un modèle éducatif radical : celui du philosophe-roi, figure emblématique du dirigeant éclairé et formé aux vertus morales fondatrices. Cette formation de qualité repose sur un programme éducatif rigoureux, permettant à certains citoyens méritants d'accéder aux idéaux du Bien, c'est-à-dire à une compréhension véritable de la vérité et de l'ordre juste visant le bien de la collectivité.

Aussi, dans *La République*, Platon élabore-t-il un parcours éducatif exigeant, mais progressif qui comporte plusieurs stades. L'organisation de ce programme s'aligne, à la base, sur le schéma éducatif grec traditionnel. Le Socrate de Platon (2011, 376e) affirme, à ce propos, qu'il n'est pas aisé « d'en trouver une qui soit meilleure que celle qui a été inventée au cours des âges. L'art de la gymnastique existant en effet pour le corps, et l'art de la musique pour l'âme ». Autrement dit, Platon prévoit, premièrement, une éducation générale de base pour former l'harmonie intérieure et l'éveil de l'esprit à l'ordre, depuis la tendre enfance jusqu'à vingt ans. Il s'agit de la gymnastique pour le corps, de la musique et de la morale pour l'âme ; et le tout, couronné par une initiation aux calculs élémentaires. Par la suite, l'enseignement des sciences abstraites (arithmétique, géométrie, astronomie, harmonique) est assuré entre vingt et trente ans. Ces disciplines formatives élèvent l'âme vers l'intelligible et l'habituent à la rigueur logique.

De trente à trente-cinq ans, c'est l'apprentissage de la pensée rigoureuse et pure, qui conduit vers la contemplation de l'Idée du Bien, summum de la connaissance. C'est le temps d'une formation à la dialectique, pour apprendre à raisonner et comprendre la vérité. De trente-cinq à cinquante ans, période d'expérience professionnelle, sous forme de stage pratique dans l'administration et la gestion publique, le philosophe redescend dans la cité, pour s'y engager et y appliquer les principes acquis. À cinquante ans, c'est l'accession véritable au statut de philosophe-roi, avec une gouvernance fondée sur la raison et la justice. À cet effet, le Socrate de Platon (2011, 540a-b) note ce qui suit :

Quand ils auront atteint cinquante ans, ceux d'entre eux qui auront triomphé de ces épreuves et auront excellé à tous égards dans toutes ces fonctions, (...), il faudra (...) porter leur regard en direction de ce qui procure à toute chose la lumière ; en contemplant le Bien lui-même et ayant recours à lui comme à un modèle, et [ils] ordonneront la cité et les particuliers comme ils se sont ordonnés eux-mêmes pendant tout le reste de leur vie, chacun à son tour.

L'éducation du philosophe-roi constitue donc un parcours d'élévation intellectuelle et morale. C'est pourquoi, cette formation à la fois théorique, pratique et éthique vise à éliminer les apprenants les moins aptes et à ne retenir que ceux dont l'âme a été façonnée pour devenir la plus vertueuse et compétente possible. Seuls ces derniers, c'est-à-dire les philosophes, pourront valablement assurer la noble et délicate fonction gouvernementale de la cité. Cela fait dire à L. Mouze (2016, p. 111) que « le philosophe (...) qui est tourné vers la contemplation du Bien en soi, et qui pour cette raison est pourvu autant que possible de toutes les vertus, est par là même le mieux placé pour gouverner, car c'est à l'instance savante qu'une telle tâche revient ». Il en ressort que le philosophe-roi n'est donc pas seulement un intellectuel, mais un être formé au plus haut degré de la rationalité et des vertus, c'est-à-dire à la connaissance archétypale du Bien, pour comprendre exactement et faire ce qui est juste pour la cité.

Les quatre vertus éthiques et politiques principales que cette éducation vise à inculquer sont la justice, la tempérance, le courage et la sagesse. La justice concerne à la fois l'ordre intérieur nécessaire à la structure sociale et à la vie du citoyen. Dans la société, la justice est réalisée lorsque chacun accomplit la fonction qui lui revient, selon sa nature. Le Socrate de Platon (2011, 433a) de *La République* affirme que : « la justice consiste à s'occuper de ses tâches propres et à ne pas se disperser dans les tâches diverses ». Pour Platon, la justice est la vertu par excellence, celle qui ordonne toutes les autres. Ainsi, le philosophe-roi est celui qui sait rendre à chacun ce qui lui est dû ; c'est-à-dire celui qui est capable d'instaurer un équilibre harmonieux dans la société, sans exclusive. Dans son âme, la justice s'exprime par une maîtrise des émotions et passions, une raison dominante et un sens aigu de l'intérêt général, en vue de l'équilibre et de la paix de la cité entière. En réalité, la justice, entendue comme rapport harmonieux entre les différentes parties de la cité et de l'âme individuelle, constitue le but ultime de l'éducation du philosophe-roi.

Par ailleurs, la tempérance, le courage et la sagesse sont les autres vertus cardinales que Platon associe à l'éducation du philosophe-roi. Pour B. Jolibert (1994, p. 110) c'est sans nul doute dans l'application de l'ensemble de ces vertus « à notre vie que réside la finalité même de la conception éducative de Platon ». En parlant des dites vertus, notons d'abord que la tempérance, qui désigne la maîtrise de soi ou la modération, est la condition de l'objectivité du jugement. Grâce à elle, le philosophe-roi est capable de résister aux flatteries et passions

populaires, aux mauvais désirs et aux vaines ambitions. Ensuite, la vertu de courage, qui est cette capacité à faire face héroïquement au danger, à défendre toujours la vérité et à résister aux pressions, révèle la grandeur caractérielle du dirigeant. Enfin, la sagesse, vertu suprême qui est le produit de la saisie des causes profondes, permet de transcender les réalités apparentes pour atteindre l'essence véritable des choses. Elle confère la compréhension des Essences et du Bien, la maîtrise des lois de la cité et la connaissance de la nature humaine, utiles pour garantir la destinée collective.

La grappe de ces vertus fait du philosophe-roi, un leader éduqué dont le pouvoir est entièrement légitimé par les compétences rationnelle, morale et politique. La raison en est que « le savoir politique n'est rien d'autre que la disposition vertueuse (...) de l'âme » (L. Mouze, 2016, p. 112). En d'autres mots, le philosophe dirigeant reste un homme de principes, moralement accompli ou guidé par les plus hautes valeurs éthiques et socialisatrices. Sa gouvernance est placée sous le signe de la quête constante du bien commun, qui évite les abus de pouvoir, puisqu'il est un être moral. Osons dire que l'éducation du philosophe-roi, fondée sur la transformation intérieure, vise à former un idéal de gouvernant responsable et sage dont l'action est enracinée dans une éthique profonde. Cela lui permet de prendre des décisions rationnelles et mesurées, d'assumer une vision politique cohérente et fondée sur des principes éthiques de justice, d'altruisme et du vivre ensemble harmonieux.

Dans un monde qui est constamment le théâtre de crises multiformes, s'articulant autour du pouvoir politique, l'idéal du philosophe-roi demeure une référence essentielle pour penser l'avenir de la gouvernance. C'est dire que la direction des affaires publiques par les philosophes est si nécessaire qu'elle constitue un solide rempart contre les maux et les calamités, susceptibles d'écrouler toute la structure et la permanence de la vie bonne des États. C'est pourquoi le Platon (2014, 325d-32c) des *Lettres VII*, qui avait compris le danger que courent les sociétés humaines en cas d'absence de ces hommes d'exception, tire la conclusion suivante : « Le genre humain ne mettra pas fin à ses maux avant que la race de ceux qui (...) s'adonnent à la philosophie n'ait accédé à l'autorité politique ou que ceux qui sont au pouvoir dans les cités ne s'adonnent véritablement à la philosophie ». Ce passage montre la raison de la nécessité de former des dirigeants à la philosophie pour assurer une gouvernance politique juste et stable. Les véritables philosophes, ceux qui possèdent la vérité et la sagesse, qui sont illuminés par le Bien, sont donc les mieux placés pour « sauver la cité du mal politique » (P. Colrat, 2023, p. 8), et la diriger sainement et convenablement.

Aussi dans les États africains contemporains où la corruption, les crises politiques et les dérives autoritaires sont fréquentes, l'idéal du philosophe-roi reste-t-il étonnamment actuel.

L'enjeu de cette théorie du philosophe-roi peut donc constituer la base d'une refondation intellectuelle et éthique du leadership politique africain. Il n'est certes pas question de copier totalement cet idéal éducatif et politique platonicien, mais de s'en inspirer dans l'optique de juguler les crises sociopolitiques et penser une gouvernance plus éthique, juste, éclairée et stable pour l'Afrique.

2.2 Les principes platoniciens adaptés au contexte africain : une réponse aux crises sociopolitiques

La récurrence des crises vécues en Afrique est, en grande partie, le fait d'une gestion politique hasardeuse par des élites dont les compétences et la formation laissent à désirer dans le domaine. Les solutions que propose Platon pour résoudre la crise de la gouvernance de la cité athénienne au Ve siècle av. J.-C. ne manquent pas d'intérêt pour les États actuels. Voilà pourquoi certains accents de sa pensée politique peuvent servir de modèle à l'Afrique contemporaine. C'est dire que si les Africains veulent transformer la gouvernance de leurs États, ils pourraient tirer profit de plusieurs principes du modèle platonicien, tout en les adaptant à leur contexte culturel et historique propres.

Dans ce sens, l'un des principes fondamentaux de ce paradigme platonicien est la nécessité de l'éducation des dirigeants, en tant que préalable politique. On sait en effet que, pour Platon, ceux qui tiendront les rênes de la cité devront préalablement être adéquatement éduqués, c'est-à-dire suffisamment nourris aux idéaux du Bien. C'est à cette condition qu'ils connaîtront le sens réel des vertus du Beau, du Juste et du Vrai, et qu'ils s'en serviront comme des modèles pour informer et conduire la cité. À ce sujet, Platon lui-même affirme :

Il faut les mener vers le but final et les forcer, en relevant la vision de leur âme à porter leur regard en direction de ce qui procure à toutes choses la lumière : en contemplant le Bien lui-même et en ayant recours à lui comme à un modèle, ils ordonneront la cité et les particuliers comme ils sont ordonnés eux-mêmes (Platon, 2011, 540a-540b).

Il en ressort clairement que l'éducation apparaît comme une exigence politique pour Platon, puisqu'elle détermine la conduite idoine des gouvernants pour bien administrer la cité. Si les dirigeants des États africains se conforment à cette exigence politique platonicienne, et s'ils sont éduqués, en faisant fi des intérêts égoïstes et en recourant au Bien, ils pourront alors édifier une morale et une politique efficaces pour régler leurs pays. C'est aussi comprendre que le métier de la gouvernance a un lien étroit avec l'éducation. Ce rapport fait d'ailleurs dire à J. Ki-Zerbo (2003, p. 175) que « l'éducation doit être transformée pour que la société soit transformée ». Cela signifie que la transformation du continent passe par une éducation et une transformation morale adéquates des citoyens et de leurs dirigeants. Car, surtout les dirigeants

bien formés aux idéaux du bien-être collectif et du développement humain durable, pourront transformer durablement le continent. Ainsi, au-delà de leur instruction, les dirigeants doivent se doter d'une capacité avérée à poser des choix éthiques et éclairés dans l'intérêt de leur peuple.

Ainsi, à l'instar de l'*Académie* de Platon, les États africains pourraient s'investir davantage dans la création d'institutions spécialisées mettant un accent particulier sur des parcours éducatifs rigoureux, en administration publique, en gouvernance et en éthique politique. Dans ces institutions, des modules de formation sur l'intégrité, la transparence, l'éthique publique et la lutte contre la corruption devront être conçus pour la construction du caractère responsable des dirigeants. Mais cette formation devra également s'orienter dans le sens d'un apprentissage à la réflexion critique et à la pensée rationnelle. Cela aura pour avantage de permettre aux dirigeants d'adopter une vision plus éclairée et réfléchie du pouvoir. Le fait est que la gouvernance suppose la capacité exquise à faire exactement ce qu'il convient dans des situations existentielles données. C'est pourquoi, elle ne peut se concevoir sans une sagesse qui l'éclaire et lui assure sa réussite.

Osons dire avec D. Maugeness (2005, p. 9) que la vraie « gouvernance est du ressort de la sagesse (...). C'est bien de Sages et de sagesse que la gouvernance a besoin, tout spécialement en Afrique aujourd'hui ». Autrement dit, la gouvernance authentique ne peut reposer que sur la sagesse, c'est-à-dire sur une capacité de discernement, de lucidité, de prudence et de recherche du bien commun. Cela exige une forme supérieure de rationalité : celle qui intègre la connaissance, la justice, la tempérance et la capacité à voir au-delà de l'immédiat. C'est dire que les qualités techniques ou administratives, bien qu'importantes, ne suffisent pas : le fondement éthique et philosophique de l'action politique étant primordial.

En outre, des individus bien formés doivent comprendre que la gouvernance politique réussie lorsqu'elle épouse la logique de l'alternance au pouvoir. Cette alternance consiste en « un changement de rôle entre les forces politiques situées dans l'opposition qu'une élection au suffrage universel fait accéder au pouvoir, et d'autres forces politiques qui renoncent provisoirement au pouvoir pour entrer dans l'opposition » (J.-L. Quermonne, 2003, p. 8). En des mots plus simples, l'alternance est l'expression d'une succession régulière des dirigeants, dans le strict respect de la constitution, afin que d'autres puissent accéder normalement au pouvoir d'État de telle façon que le pouvoir ne soit pas le douaire d'un seul.

Cette approche est exactement celle de Platon, pour qui la gouvernance reste un service temporaire rendu au profit de la communauté. Ce qui fait que le philosophe-roi, une fois sa mission accomplie, se retire dignement des affaires publiques, pour qu'un autre assume la tâche gouvernementale. C'est pourquoi, après avoir été éduqués conformément à l'Idée du Bien, les

philosophes-rois exercent le pouvoir à tour de rôle, « chacun à son tour » (Platon, 2011, 540b). Ainsi, plutôt que de s'éterniser au pouvoir, les dirigeants politiques africains devront, à l'instar du philosophe-roi de Platon, prendre leur distance de l'exercice du pouvoir d'État, après le nombre de mandats exigé par la constitution de leurs pays, pour le bien de tous. C'est, du reste, ce que recommande fortement le Platon (2011, 942a-943b) des *Lois* : « Voilà ce à quoi il faut s'exercer dans la paix : à commander et à obéir tour à tour : c'est l'anarchie qu'il faut éliminer de la vie entière de tous les hommes ». Pareille recommandation est celle qui doit engager au plus haut point les dirigeants des États d'Afrique actuelle.

Comme tel, ce principe platonicien de l'alternance politique doit être imité par les Africains. Il doit pouvoir inspirer la démocratie africaine qui fait perdurer encore les pratiques iniques de manipulations et de modification constitutionnelles à des fins de conservation de pouvoir. Pour sortir définitivement de cette logique nombriliste, il importe de prôner le principe de l'alternance politique comme pilier de la gouvernance. Un dirigeant formé à l'éthique platonicienne comprendra donc qu'il n'est qu'un simple maillon dans une longue chaîne, et que sa mission n'a de sens que si elle est temporaire et exercée dans l'intérêt général de la collectivité.

Le temps est donc venu de se défaire de la vision monopoliste du pouvoir d'État, afin de concevoir la gouvernance politique comme un art rotatif et éthique au service de l'épanouissement des États. Si les élites africaines sont bien éduquées à cela, elles comprendront ce fait, et pourront gouverner effectivement tour à tour. Et si elles « gouvernent tour à tour en obéissant aux lois qui limitent le pouvoir, la démocratie en Afrique peut être l'ultime possibilité de cohésion sociale et de paix » (N. T. Kouassi, 2016, p. 160). Il en résulte qu'en cas d'alternance réussie, l'on évitera les frustrations, les mouvements sociaux, et le désordre engendré par des coups d'États, puis les nations vivront en paix et dans le bonheur.

Conclusion

Au terme de cette réflexion, il ressort que les principaux défis de gouvernance en Afrique s'expliquent, en grande partie, par une crise profonde de formation des élites dirigeantes. Autrement dit, le déficit éducatif des responsables politiques africains n'est pas seulement une carence technique, mais une insuffisance éthique et intellectuelle, qui empêche l'organisation d'un pouvoir orienté vers la justice, la rationalité et l'intérêt général. Il faut dès lors « une nouvelle ligne politique (...), une mise en place des forces politiques réelles qui assurent la transformation sociale » (J. Ki-Zerbo, 2003, p. 134). Ce besoin urgent invite à

repenser de manière profonde les fondements mêmes de la gouvernance en Afrique, en instaurant au cœur du processus politique la question de l'éducation des gouvernants.

Dans cette visée, le modèle platonicien constitue un référent théorique précieux. En effet, en plaçant l'éducation philosophique, morale et politique au centre de la formation des dirigeants, Platon estime que seul un leadership éclairé peut garantir une société harmonieuse. Ce modèle centré sur la formation du philosophe-roi valorise la rationalité politique, la connaissance du bien commun et la vertu comme conditions de légitimité du pouvoir. Il s'agit d'une conception rigoureuse, qui renonce à la médiocrité politique et engage à une refonte profonde des critères d'accession aux responsabilités publiques, fondés sur le mérite et les compétences propres.

Même si cet idéal n'est pas mécaniquement transposable aux réalités africaines contemporaines, il importe toutefois que les principes qui le sous-tendent, en termes d'exigence éducative, de rationalité politique et de quête du bien commun, puissent utilement nourrir les bases d'une réflexion sérieuse sur la formation des élites en Afrique. Dans ce sens, il s'agira concrètement d'intégrer dans les programmes éducatifs des dirigeants des modules axés sur la formation à la pensée critique, à la responsabilité et l'éthique publiques, à l'honnêteté, à la lutte contre la corruption et la transparence. L'appropriation raisonnée de ces acquis et modalités d'apprentissage pourrait permettre l'émergence de gouvernants capables de penser à long terme, de résister à la tentation du pouvoir personnel, et de placer l'éthique au cœur de l'action publique. Ainsi, si l'Afrique veut durablement sortir des impasses de la mauvaise gouvernance, elle doit faire de l'éducation politique de ses dirigeants une priorité urgente. La transformation du continent dépendra moins de réformes institutionnelles souvent superficielles que de la qualité intellectuelle et morale de ses dirigeants.

Références bibliographiques

AGBRA Kouassi Marcelin, 2025, *Politique et mentalité. L'Afrique à l'épreuve des défis du développement*, Paris, L'Harmattan.

BAYART Jean-François, 1989, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard.

BOROTTO Marc, 1999, « Enseignement philosophique et éducation à la citoyenneté », *Philosophie de l'éducation : Questions d'aujourd'hui. L'école et la cité*, sous la direction de Jean Lombard, Paris, L'Harmattan, p. 119-148.

COLRAT Paul, 2023, *Platon, sauver la cité par la philosophie*, Paris, Classiques Garnier.

DE COULON Jacques, 2015, *Plaidoyer pour une éducation humaniste. Réussir son chemin de vie*, Paris, Éditions La source vive.

DUPUY Jean-Pierre, 2011, *La responsabilité sociale des entreprises*, Paris, Éditions La Découverte.

HOLOU Yaovi Roland, 2008, *La faillite des cadres et intellectuels africains*, Paris, L'Harmattan.

HOUTONDI Paulin, 1976, *Sur la philosophie africaine*, Paris, Karthala.

JOLIBERT Bernard, 1994, *Platon, L'ascèse éducative et l'intérêt de l'âme*, Paris, L'Harmattan.

KI-ZERBO Joseph, 1989, *Sociétés en crise et éducation*, Dakar, Unesco

KI-ZERBO Joseph, 2003, *À quand l'Afrique ? Entretien avec René Holenstein*, Vaucluse, Éditions de l'Aube.

KODJO Edem, 2014, *...Et demain l'Afrique*, Abidjan, NEI-CEDA.

KOUASSI N'goh Thomas, 2016, « L'alternance démocratique en Afrique et le modèle politique platonicien », *Revue Échanges*, vol. 1 n° 007, p. 152-167.

MAUGENEST Denis, 2005, *Gouverner la violence. Société civile et société politique*, Abidjan, Les Éditions du CERAP.

MBEMBE Achille, 2013, *Critique de la raison nègre*, Paris, La Découverte.

MIMO Dia Leydimen, 2021, *L'Afrique humiliée. L'enfer de la vérité !* Dakar, L'Harmattan-Sénégal.

MOUZE Létitia, 2016, *Platon, une philosophie de l'éducation*, Paris, Ellipses Édition Marketing S.A.

PLATON, 2011, « La République », *Œuvres Complètes*, trad. Georges Leroux, Dir. Luc Brisson, Paris, Flammarion, p. 1481-1792.

PLATON, 2011, « Lettres VII », *Œuvres Complètes*, trad. Luc Brisson, Paris, Flammarion, p. 623-678.

PLATON, 2011, « Lois », *Œuvres Complètes*, trad. Luc Brisson et Jean-François Pradeau, Paris, Flammarion, p. 679-1008.

QUERMONNE Jean-Louis, 2003, *L'alternance au pouvoir*, Paris, Montchrestien.

SORO David Musa, 2021, *Socrate, sa vie et ses leçons pour notre génération*, Abidjan, Nouvelles Éditions Balafons.